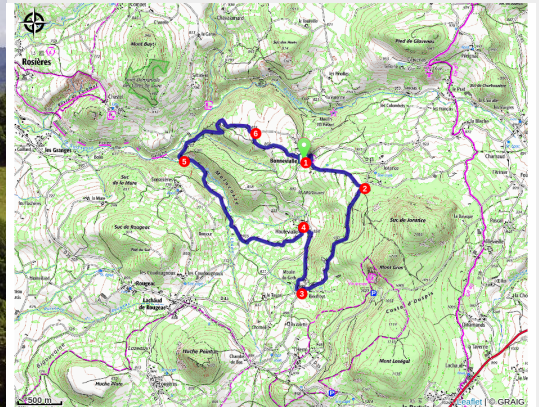


PR234 Au pied de Jorance

Montagne de Haute-Loire - Rosières



La Huche pointue (Christian Bertholet)



Un circuit sur les flancs du suc de Jorance qui culmine à 1 188 m, au travers de petits villages au patrimoine traditionnel encore très présent ; en particulier Bonnevialle, dont la maison d'assemblée est un élément remarquable.

La "Béate", personnage du Velay

Au centre de Bonnevialle et de nombreux petits villages, siège une modeste maison rectangulaire d'un étage, reconnaissable à son clocheton de pierre : la maison d'assemblée, apparue à partir du XVIIIe siècle dans les campagnes du Velay.

Construite par les habitants avec les matériaux traditionnels, pierres et lauzes, cette maison tenait lieu à la fois d'école, de salle commune et de chapelle, et hébergeait dans la pièce de l'étage la « béate ». Cette femme dont la vie est dévouée au village n'est ni une sœur, ni une institutrice avant l'heure. Elle est chargée d'apprendre aux enfants les rudiments de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Le

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 2 h 30

Longueur : 8.0 km

Dénivelé positif : 297 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Bonnevialle (Rosières)

Arrivée : Bonnevialle (Rosières)

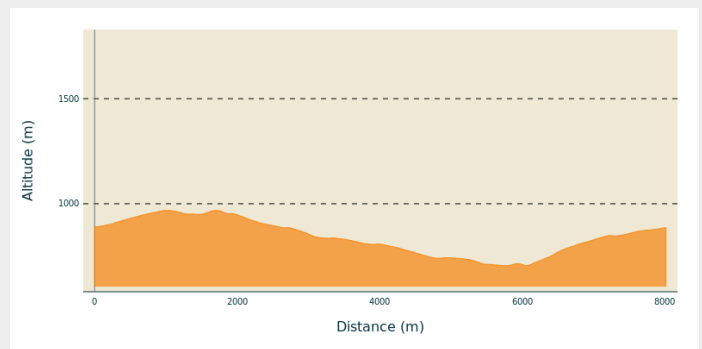
Balisage : — PR

Communes : 1. Rosières

2. Saint-Julien-du-Pinet

3. Pertuis

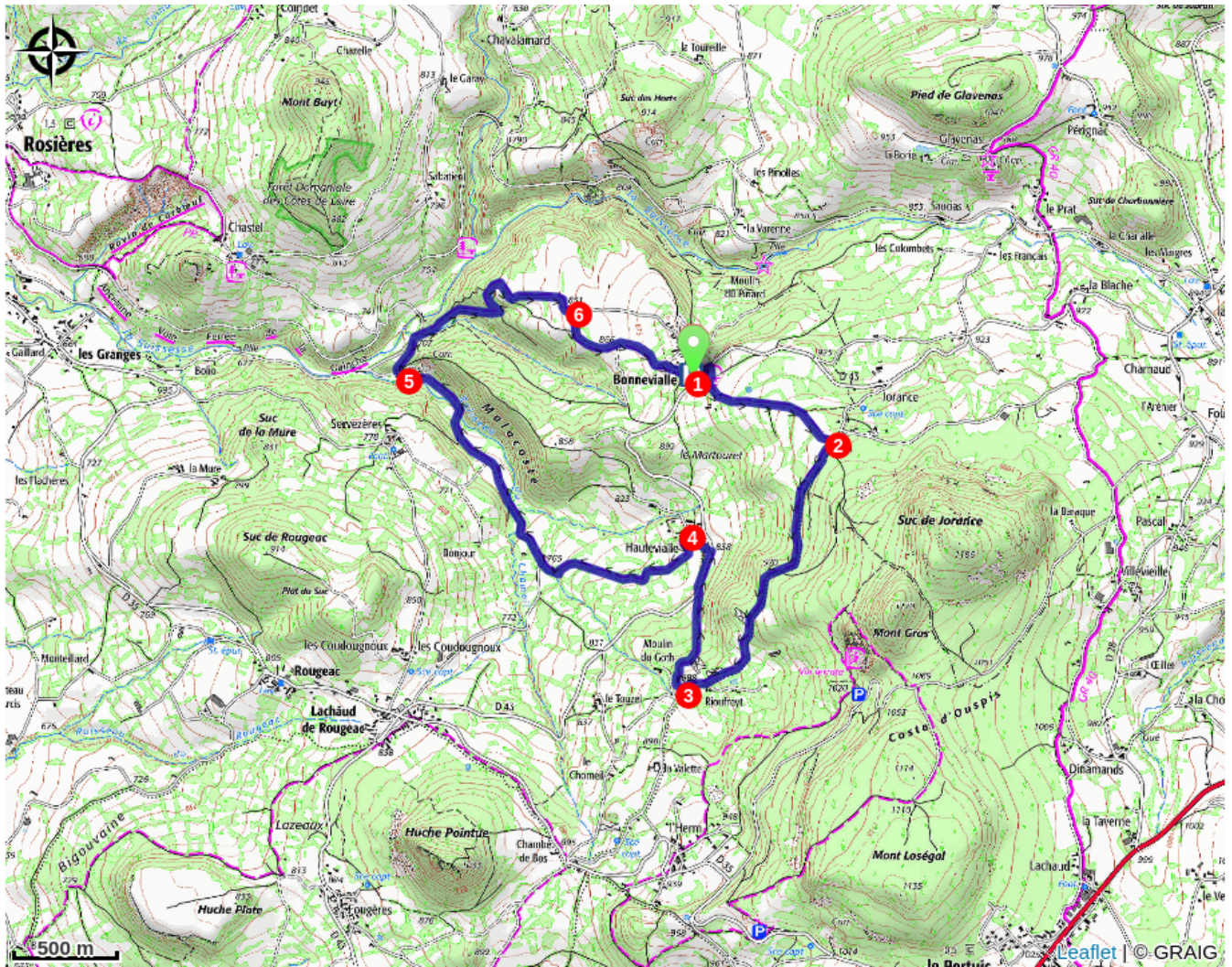
Profil altimétrique



Altitude min 705 m Altitude max 968 m

1. S'engager sur la D 43 à gauche. Après 90 m, virer à droite sur la petite route jusqu'à rejoindre les bois au pied du suc de Jorance.
2. Tourner alors à droite sur un large chemin en lisière. Tout près de l'habitation, poursuivre à gauche sur un chemin qui entre en forêt. En bas de la descente, aller à droite et arriver près d'une maison. Continuer alors tout droit sur la route sur 120 m.
3. Virer à droite. Après 300 m, déboucher sur une route. La longer à droite, puis prendre la première à gauche pour entrer dans Hautevialle.
4. Dans le hameau, bifurquer à gauche sur un large chemin. Plus bas, à l'embranchement, poursuivre la descente à droite en suivant le ruisseau. Ignorer deux chemins à gauche et descendre jusqu'en bas du vallon. Franchir le ru (*passerelle*), puis longer une ancienne carrière.
5. Grimper à droite, atteindre une route. L'emprunter à droite. Après une épingle, négliger un chemin à droite et rester sur la route quasiment jusqu'au sommet.
6. Obliquer alors à droite sur un chemin et le suivre en droite ligne jusqu'à Bonnevialle. Aller tout droit pour rejoindre le départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Bonnevialle (commune de Rosières), à 25 km au nord-est du Puy-en-Velay par la D 103 puis la D 7 à Lavoûte-sur-Loire.

Parking conseillé

Au centre du village.